

Modification N°3
Approbation - 2022

SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi

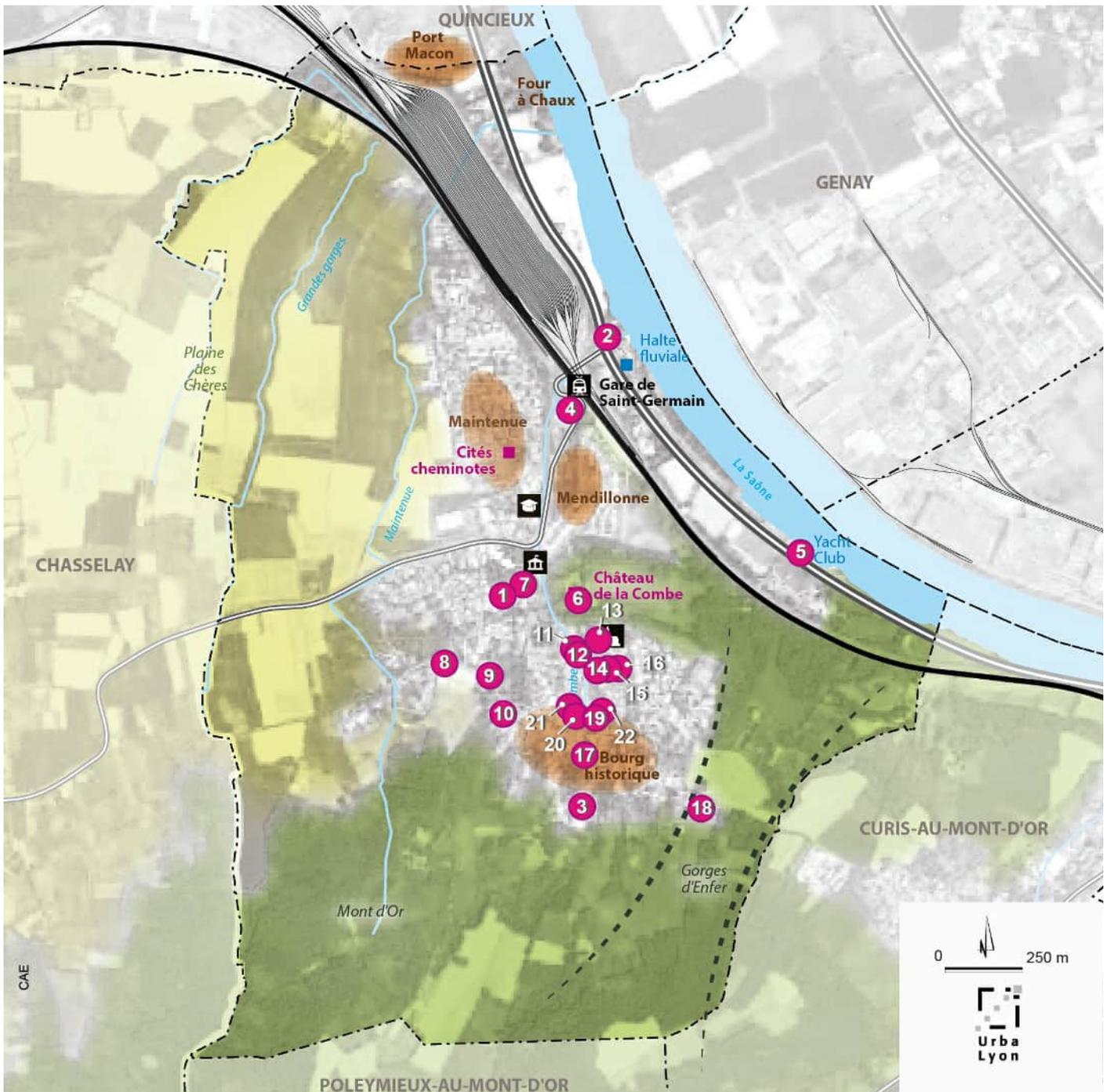
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION

	Centralité		Agricole
	Economique		Naturelle
	Équipement		Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES

	Lieu culturel
	Mairie
	Fort et site militaire
	Hopitaux
	Université
	Lycée/Collège
	Équipement
	Gare

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise s'implante perpendiculairement à l'impasse de la Barollière. Elle se compose d'un volume imposant, surmonté d'une toiture à plusieurs pans, selon un plan en H, présentant plusieurs de pignons et décrochés de toitures, ornés de festons de toiture en bois.
- La maison se développe sur deux niveaux. Elle se compose d'un corps de logis principal, d'une largeur de trois travées, organisées selon une symétrie centrale. La travée centrale est mise en valeur par des encadrement de baies, la présence d'un balcon en bois au premier niveau, soutenu par des consoles en bois. Le débord de toiture est soutenu par une ferme cintrée de même facture. Ce volume est flanqué de deux ailes latérales d'une travée de large, composée de baies jumelées au rez-de-chaussée. Ces deux volumes sont en légère saillie par rapport au volume principal.
- L'architecture est soignée, présentant des traces de décors peints (chainage d'angle, corniche, encadrements des baies...) et des décors de briques avec bichromie.
- L'accès à la maison se fait par un haut portail à piles en briques et linteau en bois à entablement. Les piles sont flanquées de vantaux pleins en bois. Le portail est prolongé par un haut mur d'enceinte en pierre.
- La maison prend place sur une parcelle boisée, présentant des boisements de qualité. Au nord-est de la maison, un pigeonnier de plan circulaire complète la propriété.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et le pigeonnier



Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison à la volumétrie atypique est implantée perpendiculairement à la voie, en léger recul d'alignement. Il est situé au carrefour des avenues Jacques Brel et du Deuxième Spahis. L'édifice est précédé par un frontage végétalisé clos par un mur bahut.
- Cette situation correspond à l'ancien quartier des fours à chaux et du port. La présence du bâtiment est ainsi liée à l'activité industrielle qui avait lieu à cet emplacement. Cette implantation au carrefour de deux voies lui confère une position stratégique dans le paysage urbain, constituant ainsi un élément marqueur, signal.
- Construit en pierre, le bâtiment se compose d'un avant-corps central développé sur trois niveaux et trois travées verticales en façade latérale, contre une seule en façade principale. Il est mis en évidence par un étage supplémentaire par rapport aux deux-corps qui le flanque latéralement et s'étendent sur deux niveaux seulement.
- L'architecture est soignée et présente des éléments de décors : chaînage d'angle à joints creux, décors peints soulignant corniche et chaînage d'angle (au dernier niveau), encadrement de baies de pierre...
- Le mur sur rue est percé au premier niveau de trois baies en arc en plein cintre, de grande hauteur, sur lesquelles repose un balcon en encorbellement sur corbeaux moulurés. Les percements des façades latérales sont marqués par des arcs surbaissés.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : Ancien préventorium (maison de repos)

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison cossue est implantée en front de rue, sur une parcelle d'angle, à l'intersection de la montée des Carrières et du chemin du Tilleul, dans l'angle nord-est de la propriété. Elle s'accompagne d'un parc boisé qui s'étend à l'arrière.
- Elle se compose d'un volume quadrangulaire, développée dans la longueur (sept travées de large) et sur quatre niveaux. Elle est construite en pierres dorées locales, non enduites. L'édifice possède une architecture sobre mais soignée. La maison possède de grands percements, et un étagement souligné par des bandeaux filants périphériques. L'ensemble est marqué par un débord de toiture à motifs géométriques peints, porté par des équerres de bois sculpté. La façade sud donne sur une terrasse en surplomb par rapport à la voirie qui présente des percements réguliers. Tandis que la façade nord témoigne d'une architecture plus fonctionnelle, avec des percements plus irréguliers ainsi que la présence de galeries ouvertes. Des baies en arc en plein cintre accompagnent un escalier intérieur. On observe la présence de bandeaux filants interrompus.
- Dans l'angle nord-est, la présence d'un dais abritant une Vierge en pierre, attire l'œil. L'inscription « stella matutina » est sculptée sur le socle.
- La propriété est close par un mur de pierre, soutenant la terrasse montée des Carrières. Il est percé d'un portail à piliers de pierre à chapiteaux et vantaux métallique semi-ajourés.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, le mur d'enceinte et le portail



Références

Typologie : Ouvrage d'art et génie civil (pont, gare, halte, rotonde...)

Nom : L'ancienne gare de marchandise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

Source : Syndicat mixte des Monts d'Or, *Saint-Germain-au-Mont-d'Or*.

- Cette ancienne gare de marchandises, implantée aujourd'hui au centre d'une aire de stationnement paysagée est un élément marqueur de l'entrée de ville. Sa présence est liée à l'ancienne activité industrielle qui avait lieu à cet emplacement (ancien quartier des fours à chaux, puis arrivée du chemin de fer dans la seconde moitié du XIXe siècle avec le tracé de la ligne Lyon-Châlons inaugurée en 1855). La gare de marchandises avait pour objectif d'écouler les produits locaux (vin, blé, pierres et pavés de grès...). A partir de 1905, le triage appela à la construction d'un réseau de voies autour du bâtiment.
- Elle se compose d'un haut bâtiment monolithique, développé sur quatre niveaux dont un sous comble percé de petites ouvertures carrées servant à l'aération. Elle est construite en pierres dorées locales, avec une maçonnerie de pierres hourdées, laissées apparentes. Le bâtiment est surmonté d'un toit à deux pans, couvert de tuiles.
- Le bâtiment possède une composition symétrique de cinq travées de large en façade principale, contre deux en façade latérale. Elle possède une architecture sobre mais soignée avec des encadrements de baies de pierre, des appuis de fenêtres en ressaut, un linteau de pierre moulurée sur la porte principale...
- De fait isolée dans le contexte urbain en raison de la présence des infrastructures, elle constitue un repère important depuis la route mais également depuis les voies ferrées et constitue un signal en entrée de ville.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment.

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Le Yacht

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment a été construit en 1937 par les frères Salagnat, grâce au mécène G. Dumas dont la stèle commémorative se dresse avenue J. Brel.
- L'édifice est lié à l'activité de plaisance sur la Saône, comme en témoigne son architecture monumentale qui s'apparente à un paquebot.
- Il possède un volume principal rectangulaire, terminé en demi-cercle à l'est, autour duquel s'enroulent deux niveaux de balcons en encorbellement, couronné par un toit terrasse. L'ensemble est rehaussé par un volume qui se détache par sa hauteur et ses formes arrondies.
- Les façades sont rythmées par de grands percements réguliers, de hautes baies verticales en façade ouest, et une modénature discrète : corniche périphérique sur chacun des différents volumes, appuis de fenêtres.... L'architecture est caractéristique des années 30, avec une sobriété marquée, des lignes verticales...
- Le bâtiment constitue un repère en entrée de ville et un marqueur du paysage. Il possède une architecture unique dans l'agglomération lyonnaise et participe ainsi de l'identité communale.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment

Elément Bâti Patrimonial

5-7, chemin de la Mendillonne

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : La Combe

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

Source : Syndicat mixte des Monts d'Or, *Saint-Germain-au-Mont-d'Or*.

- Les origines du domaine de la Combe sont anciennes. En 1463, A. Bonyin acquiert la grange de la Combe. En 1618, le prévôt A. Baraillon s'adjuge la « maison forte ». Le château de la Combe subit d'importantes transformations en 1860 par Emile de Virieu qui dessine les plans du château actuel (aux quatre tours déjà présentes, il ajoute les arcs en accolade, la loggia gothique en réutilisant les colonnes de l'ancienne galerie...). La grande propriété se compose d'une maison bourgeoise, le château de la Combe, de dépendances et d'un parc paysager remarquable, qui couvre une surface importante de la commune.

- Le château est implanté en milieu de parcelle, avec un fort rapport au parc qui lui sert d'écrin. De base quadrangulaire, l'édifice possède un corps central qui se développe sur trois niveaux et comprend à chaque angle une tour ronde engagée coiffée d'une haute flèche d'ardoises (d'une hauteur supérieure d'un niveau). Au cœur du volume principal, est implanté un pavillon d'une hauteur encore supérieure (R+5), sur lequel viennent s'appuyer les avant-corps centraux des façades est et ouest. L'édifice possède une composition symétrique, avec des toitures de zinc et d'ardoises. Construit en pierres laissées apparente, le château possède une architecture soignée et une modénature accentuée : encadrements de baies en pierre de taille à accolade, bandeau filant, corbeaux, épis de faitage ; présence d'une galerie en façade sud, ouverte, avec une arcade à arcs en accolade et une balustrade de pierre de taille à motifs quadrilobés. Au nord du château, se situent plusieurs dépendances, organisées autour d'une cour commune. Ces bâtiments sont liés à l'activité agricole du domaine (corps de ferme, grange...). Le long du chemin de la Mendillonne, une autre dépendance est présente, le pavillon de garde, situé à l'entrée du domaine. De plan rectangulaire, il possède une architecture simple mais soignée et se caractérise par son décroché de toiture en nord-ouest et ses façades en pierres dorées laissées apparentes. Il annonce la présence de la grande propriété dans un environnement urbain plus renouvelé (quartier de la Mendillonne).

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte (parfois remplacé par une grille en ferronnerie ajourée) percé chemin de la Mendillonne, d'un portail, couplé d'une porte, aux piles de pierre de taille moulurées à chapiteaux, encadrés par un mur bahut d'enceinte arrondi, se prolongeant jusqu'à la maison de garde. Un parc paysager « à l'anglaise » est réalisé lors des transformations de 1860, avec une composition plus marquée à proximité du château. Implanté en sommet de plateau, des vues exceptionnelles de la terrasse annexe au château s'ouvrent sur le grand paysage. Une vaste clairière ovale enserrée de boisements dessine la structure principale du parc. Quelques bosquets ou arbres isolés ponctuent cette clairière. La palette végétale du parc est particulièrement riche avec des essences nobles telles que les séquoias, hêtres, etc.

Prescriptions

Éléments à préserver : le château, les dépendances au nord du château (à l'est de la cour), la maison de garde, le mur d'enceinte attenant et le portail ainsi que le mur d'enceinte sur l'avenue de la Résistance/Montée de la Tour.



Références

Typologie: Grande propriété avec un bâti principal ayant un rapport au parc

Nom : Les Quatre Vents

Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

Source : Syndicat mixte des Monts d'Or, *Saint-Germain-au-Mont-d'Or*.

- Les origines de la propriété remontent au XVIII^e siècle mais c'est à partir de 1852 que le négociant Jacquier l'agrandit et construit la maison de maître, dans un style typique de cette période et l'accompagne d'un parc paysager. La maison bourgeoise est implantée en retrait d'alignement par rapport à la rue de la Combe, avec un fort rapport à son parc qui se développe autour. De base quadrangulaire, elle se développe sur trois niveaux (le dernier étant en partie mansardé) et est flanqué aux extrémités nord et au sud, de deux pavillons, d'une hauteur d'un niveau supplémentaire et coiffés de hautes toitures en pavillons, faisant avant-corps sur les façades est et ouest. L'ensemble possède une composition symétrique et est couvert d'une toiture à quatre pans. L'architecture est soignée et la modénature riche : bandeau filant sur corbeaux moulurés faisant appui, traitement en bichromie, chaînage d'angle à joints creux, corniche périphérique, encadrements de baies de pierre de taille moulurés, baies à frontons circulaires et surbaissés, épis de faitages, marquises arrondies en ferronnerie et verre... D'anciennes dépendances sont présentes à l'angle du chemin de Barollière et de la rue de la Combe. Elles sont de facture modeste et sont liées à la première maison sise sur cette parcelle, puisque leur présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1828. La présence de galerie et fenêtre à meneaux témoignent de ce caractère historique.

- La propriété est close par un mur d'enceinte en pierre, percé à l'intersection de l'avenue de la Paix et de la rue de la Combe d'un haut portail implanté dans l'angle de la parcelle. Il est composé de piles en pierre de taille, à bossage, surmontées de chapiteaux imposants, flanquées de vantaux ajourés en ferronnerie ainsi que d'une imposte ouvragée à monogramme. Le mur se prolonge rue de la Combe au-delà d'un autre portail à vantaux pleins en bois.

- La facture du parc qui accompagne la maison de maître répond intelligemment aux principes de composition des parcs et jardins de cette époque : une pelouse centrale au cœur de la composition, de belles échappées visuelles sur les paysages environnants, des cheminements courbes, une allée de ceinture, une mise en scène élaborée pour accéder au château, une palette végétale riche et variée, etc. La particularité de ce parc réside aujourd'hui essentiellement dans le fait d'avoir préservé les différentes structures de rocailles qui agrémentaient et ponctuaient au XIX^e siècle de nombreux petits parcs paysagers. Depuis 1989, la propriété appartient au Département qui y a installé une maison d'enfants. Plus récemment, une opération immobilière est venue lotir la partie nord-ouest du parc, avec l'aménagement de maisons individuelles et d'un immeuble d'habitat collectif.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, le portail à l'intersection des voies, la dépendance (angle chemin de Barollière), le portail, ainsi que le mur tout en permettant la création d'accès



Références

Typologie: Maison bourgeoise

Valeurs :

- Architecturale
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est implantée à l'intersection des rues de la Cornière et du 8 mai 1945, route de Saint-Hilaire et chemin des Rouettes, lui conférant ainsi par sa situation, une position stratégique dans le paysage. Sa présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1828.

- Elle se compose d'une volumétrie complexe. Elle s'étend sur un volume quadrangulaire, surmonté au centre sur la façade ouest d'une haute toiture en pavillon à quatre pans et épis de faitage. Coté est, la toiture adopte une autre physionomie avec trois décrochés de toiture successifs. L'ensemble possède une couverture de tuiles. La maison s'étend sur deux niveaux et trois travées verticales (deux en façade latérale) et possède une architecture simple, sans modénature ni ornementation hormis la présence d'un balcon en encorbellement à balustrade de pierre. Une croix de chemin en pierre, datée du XVIIe siècle, est apposée à l'angle sud de la façade ouest.

- La maison est flanquée successivement au sud-est de deux dépendances construites en pierre, à l'architecture simple et avec une implantation historique ne correspondant pas à l'alignement actuel de la voie. L'une comprend une plaque d'indication de distance en métal, l'autre un portail à linteau et vantaux de bois et se prolonge par un mur d'enceinte en pierre.

- Le jardin, en partie boisé, se développe au nord des bâtiments.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendances accolées et le mur, tout en permettant la création d'accès



Références

Typologie: Grande propriété avec un bâti principal ayant un rapport au parc

Nom : Les Hautannes

Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

Source : Syndicat mixte des Monts d'Or, *Saint-Germain-au-Mont-d'Or*.

- Aujourd'hui propriété communale gérée par l'association VTF en établissement hôtelier, cette grande propriété a successivement appartenu au chapelier Simon à la fin du XVIII^e siècle, puis au notaire Chardigny jusqu'en 1847, avant d'être léguée par l'abbé de Gallard à une association pour servir de maison de repos à partir de 1947. Entourée d'un parc de trois hectares, dotée d'une orangerie et d'un vivier, la propriété se compose d'une maison de maître et de dépendances.

- La maison bourgeoise a été implantée de manière bénéficière de la vue remarquable, notamment sur le centre bourg avec son château et son église mais également sur le grand paysage. Elle a plus récemment été complétée d'une extension contemporaine au nord-ouest.

- Le bâtiment se développe sur trois niveaux, le dernier étant mansardé, et cinq travées verticales répondant à une composition symétrique autour d'un avant-corps central couronné d'une haute toiture pavillon, d'une hauteur supérieure d'un niveau et couverte d'épis de faîtage. L'architecture est soignée et présente des détails notables : corniche périphérique, bandeau filant, fenêtres et oculus de toitures en zinc, toiture en brique et ardoises...

- Des dépendances complètent la propriété. Elles sont implantées à l'alignement de la rue du 8 mai 1945, structurant ainsi l'espace urbain. Construites en pierres dorées, laissées apparentes, les bâtiments sont organisés autour d'une cour close par un haut mur de pierre percé d'un portail doublé d'une porte à encadrements de pierre et linteaux de bois.

- Le jardin situé à l'avant de la maison est caractéristique des petits parcs paysagers réalisés au XIX^e siècle comprenant une promenade de ceinture, des plantations en limite de propriété et quelques arbres isolés ou bosquets ponctuant le jardin riche d'essences nobles : sequoias, hêtres, cèdres, pins, etc. Le parc a été en partie transformé pour répondre aux besoins d'aménagements (stationnements, équipements, nouveaux bâtiments...). Au nord du château, un petit jardin avec les anciennes serres témoigne encore de la qualité paysagère du parc du XIX^e siècle.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison bourgeoise (sans l'extension contemporaine), les dépendances principales en front de rue et le mur, tout en permettant la création d'accès



Elément Bâti Patrimonial

24, rue Jean-Louis Renardon

Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : Les Brosses

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

Source : Syndicat mixte des Monts d'Or, *Saint-Germain-au-Mont-d'Or*.

- Les origines de la propriété remontent au XVe siècle. Elle s'implante au carrefour des rues du 8 mai 1945 et Jean Renardon, ce qui lui confère une position stratégique et lui attribue un rôle de marqueur du paysage urbain.
- La propriété se compose de bâtiments, organisés en U. Ils s'accompagnent d'un espace boisé à l'ouest.
- Deux corps de bâtiments sont disposés en U, autour d'une cour implantée en terrasse, surplombant d'un niveau la rue du 8 mai 1945 et présentant ainsi un long et haut linéaire de murs au niveau des voies, percé d'une porte à l'encadrement de pierre de taille. Le paysage sur rue est donc marqué par la présence de hauts murs aveugles.
- L'ensemble bâti est rehaussé par la présence d'un pavillon à l'angle nord-ouest de la cour, d'une hauteur supérieure d'un étage et coiffé d'une haute toiture en pavillon.
- L'architecture des bâtiments est simple mais soignée, présentant quelques détails remarquables : chaînage d'angle à joints creux, marquise de fer forgé et verre, présence de deux niveaux de galerie (aujourd'hui fermées) à la structure de bois donnant sur la terrasse.
- Un mur d'enceinte en pierre prolonge l'ensemble bâti à l'est de la rue Jean Renardon. Il est percé à son extrémité d'un haut portail aux piliers de pierre de taille et vantaux métalliques ajourés.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble bâti en U, le mur d'enceinte et le portail



Elément Bâti Patrimonial

13, avenue de la Résistance

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison s'implante en recul d'alignement, sur une parcelle qui s'étire dans la longueur.
- Elle s'apparente à la typologie des maisons des champs. Elle se développe sur trois niveaux et trois travées verticales, est coiffé d'un toit à quatre pans, couvert de tuiles. Elle est construite en maçonnerie de pierres dorées hourdées, laissées apparentes. L'architecture est simple, sans ornementation ni modénature. On peut noter la présence d'un double escalier en façade principale.
- La parcelle est close sur rue par un mur d'enceinte en pierre, qui se transforme au-devant de la maison en mur-bahut surmonté d'une grille pleine en ferronnerie. Le portail, plein, est de même facture. L'entrée est doublée de boisements, qui contribuent à la qualité perceptible depuis l'espace public.
- Un jardin se développe à l'arrière de la maison, sur la partie ouest de la parcelle.
- Cette maison fait écho à d'autres propriétés de qualité qui jalonnent l'avenue de la Résistance et contribuent à la qualité l'entrée dans le bourg.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et le mur d'enceinte/mur-bahut



Elément Bâti Patrimonial

15, avenue de la Résistance

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison s'implante en recul d'alignement, sur une parcelle qui s'étire dans la longueur.
- De plan rectangulaire, elle se développe sur trois niveaux (dont un sous comble) et sur trois travées verticales, selon une composition symétrique des façades, avec une mise en valeur de la travée centrale, accentuée par un ressaut de toiture couvrant une baie en arc surbaissé au niveau des combles. Le dernier niveau est marqué par un important débord de toitures qui repose sur des éléments de bois sculptés.
- L'architecture est simple mais soignée, présentant quelques détails notables comme les encadrements de baies en ressaut, les chaînages d'angle marqués par un traitement des façades en bichromie, une marquise... On peut souligner la présence d'une terrasse en façade principale, délimitée par une balustrade.
- La maison est complétée au sud et à l'ouest par des volumes secondaires, ajoutés ultérieurement.
- La parcelle est close sur rue par un mur-bahut surmonté d'une grille pleine en ferronnerie. Le portail, implanté en retrait d'alignement, est de même facture.
- L'espace entre le portail et la maison est en partie végétalisé et contribue à la qualité perceptible depuis l'espace public.
- Un jardin se développe à l'arrière de la maison, sur la partie ouest de la parcelle et possède des boisements de qualités.
- Cette maison fait écho à d'autres propriétés de qualité qui jalonnent l'avenue de la Résistance et contribuent à la qualité l'entrée dans le bourg.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison et le mur d'enceinte



Élément Bâti Patrimonial

10, avenue de la Résistance

Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété se compose d'une maison bourgeoise implantée à l'alignement de la rue de l'église et d'une entrée située rue de la Résistance. Le bâtiment s'inscrit dans la pente, en surplomb de son parc boisé, en appui sur un mur d'enceinte périphérique.
- La maison possède un plan rectangulaire coiffé d'une toiture à quatre pans, couverte d'ardoises. Elle est construite en maçonnerie de pierres dorées hourdées, laissées apparentes.
- L'architecture est simple mais soignée, avec des détails notables : bandeau filant, corniche périphérique, baies en arc surbaissé.
- Une dépendance est présente au sud de la rue de l'Eglise. Elle possède un mur pignon à fronton triangulaire, percé de 3 baies, de style néo-classique. En contrebas de la voie, elle est tout de même perceptible depuis l'espace public.
- Une autre petite dépendance est présente dans l'angle nord-ouest de la parcelle, en appui sur le mur d'enceinte longeant l'avenue de la Résistance.
- La propriété est close par un mur de pierres percé avenue de la Résistance par un portail monumental aux piles de pierres à chapiteaux moulurés et vantaux ajourés métalliques à motifs spiralés.
- Le parc se développe entre les deux voies, suivant la pente et est ponctué de plusieurs boisements de qualité.
- Cette maison fait écho à d'autres propriétés de qualité qui jalonnent l'avenue de la Résistance et contribuent à la qualité l'entrée dans le bourg.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, le mur d'enceinte rue de l'église et le portail avenue de la Résistance, la dépendance au sud-est avec son mur pignon.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison s'implante en recul d'alignement, sur une parcelle en longueur qui prend place entre la rue de l'Eglise et l'avenue de la Résistance. La maison est implantée dans la pente.
- Elle s'apparente à la typologie des maisons des champs. Elle se développe sur trois niveaux et trois travées verticales, est coiffé d'un toit à quatre pans, couvert de tuiles. Elle est construite en maçonnerie de pierres dorées, laissées apparentes. L'architecture est simple mais soignée et présente quelques détails de modénature : chaînages d'angle en ressaut, corniche périphérique moulurée, bandeau filant, arcs de décharge, encadrements de baies en pierre de taille, fronton de porte mouluré... La façade ouest est doublée d'une haute terrasse surplombant le jardin comprenant des boisements de qualité.
- La parcelle est close sur rue par un mur d'enceinte en pierre, qui se transforme au-devant de la maison en mur-bahut bas surmonté d'une haute grille ajourée en ferronnerie. Le portail est de même facture, flanqué de piles de pierre de taille à chapiteaux.
- Une dépendance est située en bas de pente, au sud de la parcelle. Elle possède une architecture simple et se caractérise par un petit débord de toiture reposant sur des éléments bois sculptés.
- Cette maison fait écho à d'autres propriétés de qualité qui jalonnent l'avenue de la Résistance et contribuent à la qualité l'entrée dans le bourg.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, le mur d'enceinte rue de l'Eglise.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti est implanté au sud du château. Sa présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1828.
- La propriété compose d'une maison de maître implantée en recul d'alignement et en biais par rapport à la voie, de dépendances implantées en front de rue et d'un mur d'enceinte structurant.
- La maison bourgeoise est implantée en surplomb par rapport à l'espace public. De base rectangulaire, le bâtiment possède un volume imposant, se développant sur quatre niveaux (dont un sous comble). Sa façade principale, orientée à l'ouest, possède un fronton triangulaire percé d'un oculus. Le corps principal, d'une largeur de trois travées verticales, est flanqué de deux tours carrées plus hautes. L'architecture est simple mais soignée, mettant en avant les éléments structurels : chaînages d'angles, arcs de décharge, encadrements de baies de pierres, appuis de fenêtre en pierre moulurée et des éléments décoratifs : corniche, génoise...
- Des dépendances sont implantées dans l'angle nord-ouest de la propriété. Elles sont organisées autour d'une cour en L et correspondent au pavillon d'entrée à la propriété. Les bâtiments sont reliés entre eux par un portail à vantaux pleins en bois, surmonté d'un linteau à couvertine en tuiles. Le pavillon à l'ouest prend la forme d'une tour carrée, dont le dernier niveau est complètement ouvert. Une structure en bois supporte la toiture à quatre pans, couverte de tuiles qui se développe au-dessus. Cette architecture s'apparente à un séchoir. Ce volume est doublé au sud par un autre volume de moindre hauteur, qui se caractérise depuis l'espace public par ses baies jumelées à arc cintré.
- La propriété est close par un mur d'enceinte de pierres (très structurant sur l'espace public), et qui a valeur de mur de soutènement puisqu'il sert de base à la terrasse qui se développe à l'est de celui-ci.
- Un jardin se développe au sud de la maison. Il est planté à l'ouest d'un alignement de platanes, participant à la qualité de l'espace public. Une autre allée plantée est située dans le prolongement de la façade est de la maison.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, les dépendances au nord de la maison et le mur d'enceinte



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti s'étend au sud du château. Sa présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1828, pour partie car le volume au sud a été ajouté ultérieurement.
- La propriété compose de deux entités solidaires formant un L : une maison de maître au sud, implantée en milieu de parcelle, perpendiculairement et en biais par rapport à la voie. Elle est complétée d'un autre volume en longueur, développé au nord et dont l'origine est antérieure à la maison.
- La maison possède un plan en L et est connecté au volume secondaire par la façade nord. Elle possède une maçonnerie de pierres hourdées, laissées apparentes. L'architecture est simple mais soignée.
- Le volume en longueur est surmonté d'un toit à pente unique. Il possède une composition régulière et répond à une architecture fonctionnelle, sobre, marquée uniquement par des festons de toiture en bois. Au nord, le volume possède un retour connecté en façade ouest, surmonté d'un toit à deux pans. Sur sa façade ouest, il est également flanqué en son centre d'un petit volume de moindre hauteur, surmonté d'un toit à trois pans.
- Le jardin se développe au sud et à l'est des bâtiments. Il possède des boisements de qualité et notamment un petit alignement de platanes face à l'entrée.

Prescriptions

Éléments à préserver : le volume en longueur, les bâtiments connectés à celui-ci (au nord-ouest, à l'ouest et au sud-la maison)



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison s'implante au carrefour des rue Jean Renardon, du Lavoir et de la Montée des Carrières. Cette position lui confère une forte visibilité depuis l'espace public.
- Le bâtiment est implanté en milieu de parcelle, perpendiculairement à la rue Jean Renardon. La maison s'apparente à la typologie des maisons des champs. Elle se développe sur trois niveaux et trois travées verticales, est coiffé d'un toit à quatre pans, couvert de tuiles. Elle est construite en maçonnerie de pierres dorées hourdées, laissées apparentes. L'architecture est simple mais soignée et présente quelques détails de d'ornementation et de structure : chaînages d'angle, arcs de décharge, encadrements de baies en pierre de taille, fronton de porte mouluré à entablement, marquise, lambrequin et garde-corps en ferronnerie...
- La maison est implantée au sein d'un jardin possédant une forte qualité paysagère avec la présence d'arbres de qualité (notamment un cèdre du Liban).
- La propriété est close rue Jean Renardon par un mur d'enceinte en pierre, surmonté d'une tablette de pierre et percé d'une porte piétonne. Le carrefour possède un traitement différencié. Il est marqué par la présence d'une clôture remarquable qui contraste dans l'environnement et constitue un repère. La clôture se compose d'un mur bahut en pierre surmonté d'une grille en ferronnerie ajourée et ouvragée, laissant percevoir les boisements à l'arrière. Il est percé dans l'angle d'un portail est constitué de piles en pierre de taille à chapiteaux, flanquées de vantaux ajourés, de même facture que la grille.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, le mur d'enceinte et le portail



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Champvieux

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

Source : Syndicat mixte des Monts d'Or, *Saint-Germain-au-Mont-d'Or*.

- Les origines de la propriété sont anciennes et remontent au XVII^e siècle. En 1683 elle appartient à un homme de loi, N. Manis. Le domaine est ensuite embelli et appartient à F. Mayeuvre, échevin. La propriété se compose d'une maison au volume imposant, implantée en milieu de parcelle et en surplomb par rapport à la voie, de dépendances et d'un mur d'enceinte structurant.

- La maison possède un volume monolithique qui s'impose dans le paysage par ses dimensions : il se développe sur trois niveaux sur un soubassement surélevé et huit travées verticales en façade principale (orientée à l'est) contre cinq en façade latérale (nord). La façade est s'ouvre sur le grand paysage, jouissant ainsi d'un large panorama. Le bâtiment est construit en maçonnerie de pierres dorées hourdées, laissées apparentes. Seule la façade nord est enduite. Un double escalier droit est présent en façade principale, donnant accès à une terrasse en façade est. L'architecture est soignée et présente des détails notables : décor à joints creux sur le soubassement, encadrements des baies en pierre, appuis moulurés, allèges de pierre ou de ferronnerie, linteaux de pierre à tableaux sur façade est, chaînages d'angle, marquise en fer et verre, garde-corps et balcon en ferronnerie ouvragée... A l'ouest de la maison, sont présentes des dépendances à l'architecture plus modeste, organisées en U autour d'une cour tournée vers la maison. D'autres dépendances à bâtiments dissociés complètent plus à l'ouest ce premier ensemble. Elles marquent le paysage de la rue du Lurin par leur implantation en front de rue. Le volume en U se développe sur trois niveaux (le dernier sous comble ajouré par des oculi) et possède une composition régulière sur rue. Le traitement des encadrements de baie et soubassement par une bichromie anime la façade. Les pignons à l'est possèdent des baies cintrées.

- La maison s'implante dans un vaste parc clos pour partie par un haut mur d'enceinte de pierre. Il est percé d'un portail en retrait d'alignement doublé d'une porte de même facture. Il est composé de piles en pierre de taille à chapiteaux et de vantaux métalliques ajourés. Il est flanqué d'un mur en pierre de taille qui vient se connecter ensuite au mur en pierre dorée de la rue du Lurin. Les bâtiments sont accompagnés de boisements de qualité qui s'étendent au sud et à l'ouest principalement. Le parc paysager qui s'étendait autrefois à l'est de la propriété, quasiment jusqu'au chemin des Esserts, n'est plus lisible aujourd'hui.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, la dépendance en U, une partie du mur d'enceinte et le portail.



Références

Typologie: Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

Cet ensemble bâti se compose de deux maisons qui datent de la fin du XIX^{ème}-début du XX^{ème} siècle et qui fonctionnent ensemble en binôme. L'ensemble est cadré à l'est par la place Ampère, et à l'ouest par le passage du Font-Chalin et un espace de stationnement. Entre les deux maisons, deux maisons plus basses d'un niveau et plus étroites prennent place.

Les maisons, construites en pierres dorées, présentent un plan compact et rectangulaire avec des percements sur trois niveaux et trois travées et sont coiffées d'une toiture à quatre pans en tuiles rouges, ce qui les apparente à la typologie de maison des champs. Leur gabarit est imposant et structure le paysage urbain.

Les maisons sont implantées en retrait de la rue puisqu'elles sont précédées par une terrasse. Des commerces sont implantés au rez-de-chaussée des deux maisons avec des devantures commerciales contrastant avec les façades résidentielles en pierres. La rue du 8 mai 1945 présentant un certain dénivelé, les maisons et les terrasses sont légèrement surélevées. Des marches, situées dans l'axe de l'entrée principale, permettent l'accès aux terrasses. Ces dernières sont entourées de garde-corps délimitant ainsi la propriété de la rue.

Les façades sont ordonnancées, percées de baies rectangulaires et régulières. Les baies du dernier étage sont plus petites mais elles respectent l'alignement et la symétrie de la façade. Certaines baies disposent de garde-corps métalliques aux motifs végétaux et de volets en bois à battants assortis aux menuiseries des baies, qui apportent du rythme aux façades. Les baies sont soulignées par un appui en saillie. La porte de la maison à l'est connaît un traitement particulier puisqu'elle présente un entablement en pierre et un fronton massif.

Plusieurs maisons présentant des caractéristiques similaires se trouvent dans la rue du 8 mai 1945, elles participent donc véritablement à l'identité urbaine et paysagère de la rue. Ces maisons des champs sont représentatives du bourg de Saint-Germain-au-Mont-d'Or et de son histoire avec l'utilisation de la pierre dorée locale mais aussi parce qu'elles témoignent du passé rural de la ville.

Prescriptions

Éléments à préserver : les deux maisons (volumes principaux)



Références

Typologie: Maison des champs

Valeurs :

- Paysagère
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

Cette maison date de la fin du XIXème-début du XXème siècle. Elle est cadrée à l'est par le passage Claude Grand et un espace de stationnement, tandis qu'à l'ouest s'étend un jardin végétalisé qui se prolonge au sud.

De plan rectangulaire, l'édifice est composé de deux volumes :

- Le premier, à l'est, est surélevé de presque un étage par rapport au niveau de la rue. La façade sur rue et la façade est présentent des baies organisées en deux travées sur trois niveaux. Les percements sont rectangulaires, réguliers et accompagnés de volets en bois à battants et d'un appui en sailli apportant du rythme à la façade. La composition des façades est ordonnancée. Bien que les percements du dernier étage soient de plus petites dimensions, l'alignement est conservé. Le volume est construit en pierres dorées apparentes et est coiffé d'une toiture à quatre pans en tuiles rouges.

- Le volume secondaire, à l'ouest, dispose au rez-de-chaussée d'une porte de garage et d'une petite baie avec des barreaux. L'étage supérieur comprend quatre baies dont trois sont identiques. Le percement de la quatrième baie semble postérieur aux trois autres et diffère par sa forme horizontale. Les deux étages sont visuellement séparés par un bandeau en pierre et par une matérialité différente. Les pierres sont visibles au rez-de-chaussée (marquant ainsi une certaine continuité avec le premier volume), tandis qu'à l'étage supérieur les matériaux de construction ont été recouvert d'enduit. Le volume est couvert par une toiture à deux pans en tuiles rouges.

La propriété est consignée par un mur en pierres, intégrant un portail permettant un accès direct au jardin depuis la rue. Ce mur sert également de soubassement à la terrasse située devant une partie de la maison. Celle-ci est donc surélevée, on y accède par des escaliers extérieurs. La maison est en léger retrait par rapport à la rue du 8 mai, tout comme ses voisines à l'est. Le mur de limite de propriété s'étend à l'ouest et structure le paysage urbain, tout en laissant apercevoir la végétation dense du jardin depuis l'espace public.

Plusieurs maisons présentant des caractéristiques similaires se trouvent dans la rue du 8 mai 1945, ces maisons participent donc véritablement à l'identité urbaine et paysagère de la rue. Cette maison des champs est ainsi représentative du bourg de Saint-Germain-au-Mont-d'Or et de son histoire avec l'utilisation de la pierre dorée locale mais aussi parce qu'elle témoigne du passé rural de la ville.

Prescriptions

Éléments à préserver : Maison avec ses deux volumes, mur de terrasse dont retour à l'est, escalier au nord et mur de clôture à l'ouest



Références

Typologie: Maison des champs

Valeurs :

- Paysagère
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

Cette maison date de la fin du XIXème-début du XXème siècle. La propriété est conscrite par un mur en pierres, intégrant un portail permettant un accès direct au jardin depuis la rue.

De plan rectangulaire et compact, la maison s'implante en retrait de la rue du 8 mai 1945, proche du centre de la parcelle et est couverte d'une toiture à deux pans en tuiles rouges, au faitage parallèle à la rue.

La façade sur rue est ordonnancée, percée de baies rectangulaires et régulières, accompagnées de volets en bois à battants donnant du rythme aux façades. Celles-ci s'organisent en trois travées qui se développent sur trois niveaux. La compacité du volume, la composition de la façade et la relation de l'édifice avec son environnement correspondent à la typologie de maison des champs. La porte d'entrée se situe au centre du rez-de-chaussée, elle est protégée par un auvent et surélevée de quelques marches. La disposition des ouvertures, bien qu'ordonnée, ne respecte pas une parfaite symétrie au rez-de-chaussée puisque le nombre de baies varie de part et d'autre de la porte d'entrée (une à l'ouest et deux à l'est). Les baies du dernier étage sont de dimensions moins importantes et disposent de garde-corps métalliques travaillés, correspondant à l'étage de combles. L'ensemble des baies est souligné par un appui en saillie et un encadrement peint sur le mur. Les murs pignons connaissent deux traitements différents puisque la façade Ouest est aveugle tandis que la façade Est comporte une baie en rez-de-chaussée.

La maison est entourée d'un jardin qui participe à la qualité paysagère perceptible depuis l'espace public. Le retrait depuis la rue, la limite de propriété marquée par le mur et la présence d'un platane à l'entrée est renforcent la mise en scène et les valeurs urbaine et paysagère de cet édifice.

Plusieurs maisons présentant des caractéristiques similaires se trouvent dans la rue du 8 mai 1945, ces maisons participent donc véritablement à l'identité urbaine et paysagère de la rue. Cette maison des champs témoigne elle aussi du passé rural de la ville de Saint-Germain-au-Mont-d'Or. La valeur urbaine de cette maison est décuplée par sa mise en scène à travers sa mise à distance de la rue (mur et retrait), la composition de sa façade et son jardin végétalisé.

Prescriptions

Éléments à préserver : Edifice principal, mur hors portail



Références

Typologie: Maison de ville

Valeurs :

- Paysagère
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

Cette maison date de la fin du XIXème-début du XXème siècle. Elle forme l'angle au niveau de l'intersection de la rue de l'Eglise et de la rue du 8 mai 1945.

Le plan de la maison s'adapte à l'intersection en prenant la forme d'un carré avec un angle coupé. La maison est le seul élément bâti structurant le carrefour puisqu'autour de ce dernier se trouvent un parking et la place Ampère au sud, ainsi qu'un bâtiment en retrait à l'est. La maison prend donc un véritable rôle dans cette intersection et apparaît comme un repère grâce son gabarit massif. La maison se caractérise par la compacité du volume et le développement des baies sur trois étages et une variation du nombre de travées en fonction des façades

La composition des façades est ordonnancée et homogène bien que les trois façades sur rue connaissent des traitements différents. En effet, l'alignement des baies rectangulaires accompagnées de volets en bois à battants est respecté sur l'ensemble des façades, tout comme leur hiérarchie puisque les percements du dernier étage sont de plus petites dimensions, correspondant au niveau de combles. Ainsi, la façade Sud comporte des baies sur 2 travées et 2 étages tandis que les façades est et sud-est ne disposent que d'une seule travée de percements étendus sur 3 étages. La façade sud-est présente des baies centrées et au premier étage se trouve une porte-fenêtre accompagnée d'un balcon métallique ajouré. Tous les percements sont soulignés par un appui en saillie.

Le dernier étage de la maison se démarque en façade par sa surface lisse, contrastant avec les pierres dorées apparentes sur l'ensemble de la maison. D'après des cartes postales de 1905, cette différence s'explique par l'utilisation de pisé à cet étage. La toiture en tuiles rouges se développe sur quatre pans, incluant l'angle coupé dans un pan supplémentaire.

La propriété est conscrute par un mur intégrant deux portails permettant l'accès au jardin depuis la rue. Ce dernier s'étend autour de la maison et accueille une construction au nord-ouest de la parcelle.

Plusieurs maisons présentant des caractéristiques similaires se trouvent dans la rue du 8 mai 1945, ces maisons participent donc véritablement à l'identité urbaine et paysagère de la rue. Cette maison est ainsi représentative du bourg de Saint-Germain-au-Mont-d'Or et de son histoire avec l'utilisation de la pierre dorée locale mais aussi parce qu'elle témoigne du passé rural de la commune. La valeur urbaine de cette maison est décuplée par son emplacement et sa mise en scène à travers le traitement de son angle, la composition de ses façades et sa discontinuité bâtie (mur d'enceinte et jardin).

Prescriptions

Éléments à préserver : Maison, mur sud-ouest hors portail

